

**COMMUNE DE PLEYBER CHRIST**  
**SEANCE ORDINAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26 FEVRIER 2010**

---

**Ordre du jour :**

**- Travaux en cours, bilan des commissions**  
**Vie associative et SPORT**

La commission travaille actuellement aux sujets suivants :

Contacts avec l'OMS, en vue d'une contractualisation des visites médicales sportives

Les modalités d'utilisation des minis bus communaux, des évolutions sont prévues pour la rentrée prochaine

La rénovation du plancher sportif de la salle Jean Coulon

A proposé une formation PSCI a l'intention des clubs sportifs et peu de candidats sont pour l'instant intéressés, ce que déplore la commission qui a fait l'acquisition de deux défibrillateurs

Remercie les communes de Plouigneau et de Plougouven pour le prêt de tribunes pour le match contre Bourges ce weekend

**Commission AMENAGEMENT**

Propose de créer des jardins familiaux dans le quartier de Lein-Vian

Travaille avec Iffic POHO sur le projet d'aménagement de la place de l'église, l'avis de l'architecte des bâtiments de France a été sollicité

Désherbage : il est proposé pour l'année à venir de créer des zones 0 phyto, au niveau du centre bourg et de l'ensemble des bâtiments communaux. Dans ces secteurs seules les solutions alternatives seront employées : eau chaude, bruleur , désherbage manuel Au terrain foot il est proposé d'enherber le pourtour du terrain jusqu'au niveau de la main courante et d'utiliser des méthodes alternatives sur le stabilisé: herse de désherbage . D'autre part le SIVOM de Saint-Thégonnec a fait l'acquisition d'une balayeuse équipée d'une 3 ème brosse qui permet le nettoyage des bords de trottoirs. Elle interviendra cette année en complément. Enfin il est prévu de développer les espaces herbeux et les semis de prairies fleuries sur les espaces peu accessibles. La commission souhaite également un chiffrage de mise en œuvre d'enrobés sur les trottoirs actuellement stabilisés. Compte tenu de l'ampleur des travaux a effectuer par les services communaux, il est prévu de confier le traitement chimique à la Société Hydrogreen spécialisée pour ce genre d'interventions.

Les travaux d'élagage et de broyage sont terminés au niveau de la zone des Kaolins, Morlaix communauté va procéder au terrassement et à la stabilisation du terrain .

Au niveau de l'espace « Guevel », Morlaix communauté qui récupère 3 hangars va déposer un permis de démolir, la démolition pourrait intervenir après l'été. La commune procédera ensuite à la démolition des autres bâtiments.

Le PLU : la délibération prescrivant la révision du Plu a été affichée et diffusée dans le télégramme le 21 décembre dernier. La groupe de travail a rencontré le bureau d'études Léopold, chargé du dossier. Un dossier et un registre de concertation sont à la disposition du public et sera étoffé au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

**Commission FINANCES – PERSONNEL – ECONOMIE**

A proposé le recrutement d'un agent en Contrat Unique d'Insertion au service espaces verts à compter du 15/03/2010 pour 1 an

A examiné la demande de Mr Mathieu LAIR jeune agriculteur maraicher qui souhaite proposer ses produits à la vente et sollicite un emplacement.

Prévoit une rencontre avec les commerçants courant mars

### **Commission Communication Tourisme Culture Patrimoine**

Travaille sur la réalisation d'une politique culturelle globale avec notamment :

Renforcement de la vie culturelle du centre bourg avec un partenariat constant médiathèque, au fil du quefleuth, salle d'exposition et valorisation de l'église. A ce sujet une commission élargie s'est créée et travaille sur la valorisation du patrimoine mobilier. Cette opération pourrait déboucher sur la mise en place dans l'église d'une vitrine blindée et de livret pédagogique. Des contacts ont aussi été pris afin de restaurer une bannière

La commission souhaite s'impliquer davantage au sein de la salle d'expo et 2 membres devraient intégrer le groupe de travail chargé de la programmation.

L'association Au Fil du Quefleuth a en projet de créer un « chemin de l'eau » qui passerait par l'usine à papier de la Lande.

Enfin la médiathèque compte 800 adhérents et a intégré l'espace laissé vacant par le déménagement de la cyber, les bénévoles étaient présents et ont permis que ce déménagement s'effectue rapidement de dans de bonnes conditions, qu'ils en soient remerciés. La conférence programmée en février a également obtenu un joli succès.

### **ENFANCE - JEUNESSE – ECOLE**

Les travaux de rénovation de l'accueil de loisirs devraient être réceptionnés lundi. Le bâtiment est clair et coloré

L'ouverture du local jeune proposée sur 2 vendredis pendant les vacances scolaires de février a reporté un vif succès 20 présents. La passerelle prévue avec l'accueil de loisirs a bien fonctionné et les animateurs vont convenir avec eux des animations et projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

A l'école primaire des plantations devraient être réalisées prochainement. Le choix des végétaux a été fait conjointement avec les élèves d'une classe et le service espaces verts.

Morlaix communauté ne prévoit pas de prise de compétence au niveau de la petite enfance.

### **AFFAIRES GENERALES – VOIRIE**

La commission a rencontré l'entreprise Forclum en charge de la gestion de l'éclairage public et convenu de la priorité des travaux de reconstruction à réaliser cette année compte tenu de l'enveloppe financière disponible (15 000€). Renouvellement d'armoire, mise en place d'horloges astronomiques, renouvellement et pose de lanternes

Afin de définir et chiffrer le programme voirie 2010, compte tenu de la vacance du poste de chef des services techniques, la commune a souhaité s'adjoindre les compétences d'un ingénieur en travaux publics qui va travailler un mois de mars.

René Goaer travaille aussi à faire un état des lieux de la signalisation routière

Les travaux d'assainissement de Penvern ont pris du retard et devraient être achevés fin mars .

### **- Projet de création de 8 zones de développement éolien sur le territoire de Morlaix communauté**

Morlaix communauté envisage la création sur son territoire de 8 zones de développement éolien pour une puissance estimée de 85 MW. Cette démarche a pour objet de permettre aux exploitants d'éoliennes une revente de l'énergie

La commune de Pleyber-Christ est concernée par ce projet au titre de 2 zones pour des puissances prévues (mini/maxi) suivantes

- Zone 2 située au Nord sur un espace de transition entre des zones agricoles ouvertes et un paysage vallonné boisé et bocager entre les villages de Kergoat, Kervern et Kergrenn (butte du télégraphe) (6.6 à 40 MW)

- Zone 3 au Sud Ouest de sur un plateau ouvert intermédiaire situé entre les villages de Penvern, Kervenarc'hant, Coatilezec (5 à 10 MW)

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ce projet

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, par 4 abstentions et 19 voix pour,**

- Adopte le projet de ZDE tel que présenté par Morlaix communauté.

- **Cession de terrain au syndicat des eaux de la Penzé (captage du Garo)**

Depuis 2002 la commune de Pleyber-Christ a entrepris de protéger le captage d'eau du Garo. Par arrêté préfectoral n° 2006-0483 du 22 mai nous avons obtenu la Déclaration d'Utilité Publique nous autorisant à prélever les eaux du Garo en vue de la consommation humaine et mettre en place les périmètres de protection et les servitudes afférents.

La procédure est aujourd'hui finalisée et nous étions convenu avec le syndicat des eaux de la Penzé que compte tenu que la commune n'a pas la compétence production d'eau une cession interviendrait afin d'exploiter ce captage aujourd'hui protégé.

Le syndicat des eaux de la Penzé a donné son accord sur une acquisition du périmètre immédiat du captage par délibération du conseil syndical en date du 9 novembre 2009.

Le service des domaines a établi son évaluation, en accord avec le prix de vente proposé

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à céder la parcelle cadastrée YD27 d'une superficie de 1974 m<sup>2</sup> au syndicat des eaux de la Penzé

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- Autorise la cession de la parcelle cadastrée YD 27 au Syndicat des eaux de la Penzé
- Fixe le prix de cession à 33118.08 €
- Dit que les frais afférents seront à la charge de l'acheteur
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

- **SIVOM Ordures ménagères dissolution et transfert de l'actif au SIVOM voirie**

Le maire informe le conseil municipal que suite au transfert de compétence du ramassage et du traitement des ordures ménagères à Morlaix communauté et compte tenu du fait que les travaux de réhabilitation des décharges de Sainte Sève et de Bruluec sont achevés, le SIVOM ordures ménagères peut être dissous.

L'actif sera transféré au SIVOM voirie

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Décide** de la dissolution du SIVOM Ordures ménagères
- **Demande** que l'actif restant, après transfert de compétence soit reporté sur le SIVOM VOIRIE qui deviendra budget principal
- **Autorise** Le Maire à signer tous les documents nécessaires

- **Rénovation du parquet de la salle Jean Coulon, autorisation à consulter**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le parquet de la salle Jean-Coulon mis en place en 2001 doit faire l'objet d'un ponçage et d'un nouveau traçage du fait des nouvelles normes de pratique du Basket Ball qui s'imposent au club local qui évolue en N 1

Le cout de l'opération est évalué à environ 20 000 €

Des subventions sont possibles auprès de Jeunesse et Sport

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- Approuve le projet et sollicite une subvention auprès du Centre National pour le Développement du Sport et du Centre Régional

- Autorise Monsieur le Maire à consulter sous la forme d'une procédure adaptée
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires

- **Rapport annuel SPANC**

Depuis 2006, Morlaix communauté gère le service de contrôle des installations d'assainissement individuel (SPANC)

Le code général des collectivités territoriales prévoit dans son article L 2224-1 que le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le bilan du service tel qu'établi par Morlaix communauté.

Il précise par ailleurs que dans le cadre de ce service, la commune de Pleyber-Christ sera visitée cette année et une réunion publique est programmée le 31 mars prochain

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- Prend acte au bilan du service
- Dit qu'il sera mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie

- **Adhésion BRUDED**

L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire Atlantique. Pour cela l'association met en réseau les collectivités locales afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- D'adhérer à l'association Bretagne Rurale et Urbaine pour le Développement Durable pour 2010
- Délègue à la commission environnement le soin de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant
- Décide de verser la cotisation de 0.25 € par habitant soit  $3191 \times 0.25 = 797.75$  € au titre de 2010

- **Jardin à Emile**

La commission environnement propose d'y instaurer des jardins familiaux à dominante agriculture durable. Appel est lancé pour inscription en mairie. Un cahier des charges sera établi par la commission qui le présentera.

- **Questions diverses**

- **Enquête publique SCEA CORBEL**

Une enquête publique s'est déroulée à la mairie de Pleyber-Christ en vue de

1-L'extension de l'élevage avicole et bovin exploité par la SCEA CORBEL au lieu dit « Kerouel » dans le cadre du dispositif de restructuration externe. L'effectif après projet devant s'élever à

150 200 poules pondeuses, 580 bovins et 50 vaches allaitantes

2-D'exploiter sur le même site : Une unité de fabrication d'engrais et supports de culture d'une capacité de 6 tonnes par jour, d'un dépôt de paille et de fourrages secs d'un volume de 2500 m<sup>3</sup>, du stockage de liquides inflammables en réservoirs manufacturés d'un volume de 11.5 m<sup>3</sup>

La commission a rencontré Mr Corbel qui a expliqué son projet  
**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**  
- donne un avis favorable au projet présenté par la SCEA Corbel

#### **Démarche infra Polmar Morlaix communauté**

Le conseil communautaire du 8 février 2010 a validé le lancement d'une démarche Infra Polmar à l'échelle de Morlaix communauté .Ce travail, qui s'étendra sur l'année 2010 sera animé par Morlaix communauté et le syndicat Mixte VIGIPOL. Il permettra de répondre de manière efficace à une éventuelle pollution maritime. Dans un but de solidarité les maires littoraux ont émis le souhait de voir l'ensemble des communes représentées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Adhère** à ce dispositif
- **Désigne** Christian Jacq et Yvon Zouaillec pour y représenter la collectivité

#### **Subvention HAITI**

Le violent séisme qui vient de s'abattre sur Port au Prince en Haïti laisse présager des milliers de victimes. L'ampleur de la catastrophe humaine et matérielle peut se comparer à un tsunami.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'accorder une subvention au secours populaire en faveur des sinistrés d'Haïti

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Décide** du versement d'une subvention de 500 euros

#### **40 ans ASC**

Un weekend de festivités les 03 et 04 avril prochain

#### **Prêt d'honneur**

Monsieur Jean-François CROGUENNEC, adjoint délégué à rencontré Madame XXXX qui lui a fait part de ses difficultés financières

Le CCAS consulté a donné un avis favorable à l'attribution d'un prêt d'honneur

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**Décide** après examen de sa situation, d'attribuer à Mme XXXX un prêt d'honneur de quatre cents euros (400.00 €)

**Précise** que ce prêt sera remboursable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011 par mensualité de quarante euros (40.00 €)